



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 02-270523

Délibération de principe de lancement de la démarche de participation à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée – adhésion à l'Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **23 mai 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien



Pour le Maire et par délégation,
La 1^{ère} adjointe,

Sabine IGOUFE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT SEPT MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le **vingt sept mai** à **NEUF HEURE CINQ MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Érick BOYER – Joseph Luçay CHEVALIER – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY – Mélissa MOGALIA – Sylvie LEGER

PROCURATION(S) : Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Johnny PAYET – Sabrina HOARAU conseillère municipale à IGOUFE Sabine – Mickaël PAYET conseiller municipal à RIVIERE Alain – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Gina DALLEAU

Publicité faite le 02/06/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM02-270523-DE
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Affaire 02-270523

Délibération de principe de lancement de la démarche de participation à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée – adhésion à l'Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée

Le Maire propose au conseil municipal d'acter officiellement le lancement de la démarche de participation à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (ci-après « TZCLD »), afin de travailler de façon partenariale à résorber le fort taux de chômage existant encore sur le territoire, malgré toutes les initiatives privées et publiques déjà en cours ou matérialisées.

L'Expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée : expérimenter de nouvelles réponses pour l'emploi

« La démarche expérimentale doit permettre de démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs et actrices du territoire : habitants, entreprises, institutions... » (source : site internet de l'association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée)

L'intégration de la commune dans cette démarche ressort d'une réflexion menée depuis la fin de l'année 2021 et la rencontre organisée à l'Assemblée nationale avec Mme la Députée du Tarn, Marie-Christine VERDIER JOUCLAS, rapporteur du projet de loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « TZCLD ». Initialement, 10 territoires avaient été intégrés à l'expérimentation en 2016 et en 2020, trente territoires supplémentaires ont été intégrés, par l'intermédiaire de deux lois votées à l'unanimité au Parlement.

Aujourd'hui, l'objectif national est d'arriver à au moins 60 territoires participant à l'expérimentation et d'obtenir la pérennisation du dispositif en tant que levier durable de résorption du chômage de longue durée au sein des territoires. Forte de caractéristiques, atouts et contraintes pouvant aussi être identiques dans d'autres territoires, la commune de La Plaine des Palmistes pourrait être reconnue comme un territoire pertinent d'expérimentation, afin de généraliser ensuite les bonnes initiatives et pratiques à d'autres territoires similaires.

Le financement de l'expérimentation repose sur deux sources de financement principales (source : site internet de l'association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée) :

- *La réaffectation des coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, Complémentaire santé solidaire, etc.)*
- *Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises à but d'emploi (EBE) grâce à la facturation de prestations de produits ou de services.*

L'expérimentation vise à éprouver la viabilité économique sur le long terme de la démarche et d'évaluer la possibilité d'extension ou non et les conditions pour une généralisation de ce dispositif pour l'emploi durable.

La Plaine des Palmistes, un futur Territoire Zéro Chômeur Longue Durée à labelliser

La configuration exceptionnelle du territoire de La Plaine des Palmistes est à la fois une richesse et un frein pour le parfait épanouissement de sa population. Nichée à flanc de remparts dans les Hauts de La Réunion, la commune offre l'expérience de la biodiversité et de la vie au plus près de la nature, dans un cadre de vie propice à l'épanouissement. Ses atouts sont néanmoins autant de contraintes qui se retrouvent en termes de conséquences socio-économiques : éloignement des centres névralgiques économiques nuisant à l'implantation d'entreprises, difficultés de déplacement de ses populations, accès plus complexes aux dispositifs de formation et d'accompagnement et faiblesse des niveaux de vie.

L'action de la mandature, mais aussi de tous les partenaires qui seront associés au projet, en particulier l'Etat, Pole Emploi et le Département de La Réunion, visera à répondre aux besoins des Palmiplainois d'aujourd'hui, tout en anticipant les enjeux pour ceux qui feront vivre La Plaine de Demain. Le développement du territoire doit continuer à se faire durablement : aménagements respectueux de l'environnement, épanouissement éducatif et culturel, promotion d'un mode de vie remarquable. La volonté est de préserver l'identité exceptionnelle et remarquable d'un village qui pourra continuer à faire partie des villages préférés des Réunionnais.

Faire partie de l'expérimentation « TZCLD » constitue une opportunité inédite pour la commune. Ce processus s'intègre aux autres démarches déjà engagées pour accompagner le développement économique et la création d'activités nouvelles sur le territoire : projet d'« Hôtel à ciel ouvert », installation de serres agricoles photovoltaïques à vocation d'insertion, création de nouveaux espaces en faveur de l'artisanat, installation d'entreprises (notamment complexes hôteliers), etc.

Travailler au Plein Emploi à La Plaine des Palmistes, une expérimentation innovante autour de notre potentiel agricole

Une fiche-action synthétique du projet, régulièrement actualisée, est jointe au présent rapport, afin de présenter les grandes lignes de la réponse qui sera proposée pour le territoire communal. En synthèse, dans le cadre du projet alimentaire territorial, il s'agira, à titre principal, de valoriser le foncier agricole non exploité et/ou concerné par la procédure « Terres Incultes » par l'intermédiaire d'une entreprise à but d'emploi employant des chômeurs de longue durée, formées à l'exercice des professions agricoles, et créant de nouveaux secteurs et débouchés économiques sur le territoire communal.

L'atout principal que revêt le cœur du projet TZCLD à La Plaine des Palmistes réside dans sa pérennité financière et économique. La mobilisation des terres aujourd'hui non exploitées permettra de générer des productions, pouvant être valorisées, avant ou après transformation, dans les circuits économiques classiques. Les premiers échanges avec les partenaires (notamment Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, Etat, Département de La Réunion) relèvent le caractère innovant de cette nouvelle vision, qui les poussent à soutenir les travaux et réflexions.

Plus largement, c'est l'intégration des enjeux en termes de souveraineté alimentaire qui fait la force du projet : à l'aube seulement des bouleversements climatiques dont les effets continueront à s'accroître, la question de l'autonomie alimentaire sera stratégique. Il s'agira de travailler ensemble à mieux nourrir la population, tout en préservant nos terres.

A titre complémentaire par ailleurs, et dès lors que le projet de participation à l'expérimentation doit viser à exprimer l'exhaustivité de la réponse aux enjeux de traitement du chômage de longue durée, l'action visera aussi à associer tous les partenaires publics, privés et associatifs. Un Territoire Zéro Chômeur

Longue Durée est un territoire qui arrive à valoriser les initiatives créatrices d'emplois et d'entreprises connexes ou non à l'Entreprise à But d'Emploi et qui génèrent des mises en formation des personnes visées.

Les cibles premières seront naturellement les chômeurs de longue durée, dont le nombre est de 517 (dernier recensement communiqué par Pole Emploi en avril 2023), mais aussi les « Invisibles » (ou NEET, pour « *Not in Education, Employment or Training* » en anglais), à savoir les personnes ni en éducation, ni en formation, ni en emploi.

Réussir à obtenir la labellisation : les principales étapes à venir

Les premiers échanges menés avec l'Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée et la commune du Port ont permis d'obtenir des conseils sur la méthodologie de projet pour obtenir la labellisation. Deux temps importants de concertation sont aussi à prévoir :

- La présentation du dispositif aux demandeurs d'emplois demain éligibles, potentiels bénéficiaires de l'expérimentation TZCLD et la création d'une association des représentants des demandeurs d'emplois, amenée à évoluer pour devenir une Entreprise à But d'Emploi,
- Un temps de concertation avec les différents partenaires publics, privés et associatifs, permettant d'arriver à la création de la commission locale pour l'emploi

En référence au planning prévisionnel disposé dans la fiche projet, ces premières étapes seront réalisées sur la période des mois de mai à juillet ; sous réserve de la bonne disponibilité de nos partenaires, un premier temps d'échange pourrait avoir lieu lors du Forum Plaine Emploi, qui sera organisé au mois de juin 2023. L'objectif étant ensuite la constitution de la commission locale pour l'emploi dans le courant du mois d'août ou du mois de septembre.

En parallèle à ce temps de concertation et de constitution de l'instance de pilotage du projet, l'équipe technique interne avancera sur l'écriture de la réponse pour le territoire de La Plaine des Palmistes, qui fera l'objet de temps d'échange et de concertation pour intégrer les apports de chaque partenaire. A ce jour, cette équipe-projet est constituée de 3 équivalents temps-plein, répartis sur cinq personnes, dont deux personnes pour lesquelles près de 50 % du temps de travail est consacré à la démarche, avec une augmentation de ce temps de travail dans les prochains mois, au fil de l'avancée de la démarche.

Les agents communaux membres de cette équipe sont :

- Le directeur général des services
- Le directeur du CCAS
- Le chargé de projet « Projet Alimentaire Territorial »
- La Manager de Commerce (50 % du temps de travail)
- Le Chargé de Mission auprès du DGS (50 % du temps de travail)

Les prochains conseils municipaux permettront de faire des points d'avancement de cette démarche ambitieuse pour notre territoire ; un descriptif détaillé des modalités financières sera notamment présenté. Dans l'intervalle, la commune pourra bénéficier de l'expertise de l'Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée pour organiser le travail de concertation et de production à mener. C'est dans ce sens qu'il est proposé d'adhérer à cette dernière, afin d'ouvrir droit à l'ensemble des prestations qui sont offertes aux territoires souhaitant intégrer le dispositif d'expérimentation. Le montant annuel de la cotisation est de 500,00 euros.

Pour le suivi de cette affaire, il est proposé enfin de désigner un élu référent.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 abstentions** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER),

- **VALIDE** les termes du présent rapport
- **VALIDE** le principe d'engagement dans la démarche de participation à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée
- **VALIDE** l'adhésion à l'Association Territoire Zéro Chômeur Longue Durée
- **DESIGNE** un élu référent en charge du suivi du projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Pour le Maire et par délégation,
La 1^{ère} adjointe.

Sabine IGOUFE



FICHE PROJET

Projet : Participation à l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »

Adjoint/Elu référent :

Créée le 22 novembre 2021

Mise à jour le 11 mai 2023

Identification dans le projet de mandature

Item	Cadre de Vie, Emploi et Insertion
Politique publique	Objectif Plein Emploi
Direction	CCAS
Orientations politiques	Lutter contre le chômage de longue durée

Descriptif de l'action

Objectif	Créer une entreprise à but d'emploi pour participer à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée »
Objectif détaillé	Dans le cadre du projet alimentaire territorial, valoriser le foncier agricole non exploité et/ou concerné par la procédure « Terres Incultes » par l'intermédiaire d'une entreprise à but d'emploi employant des personnes chômeurs de longue durée, formées à l'exercice des professions agricoles, et créant de nouveaux secteurs et débouchés économiques sur le territoire communal.
Localisation	Territoire de La Plaine-des-Palmistes
Partenaires	Commune et CCAS Etat Département de La Réunion CIREST CAF de La Réunion Pôle Emploi FIPHFP Cap Emploi CCI Chambre des Métiers et de l'Artisanat Chambre d'Agriculture SAFER Mission Locale Est Associations d'insertion (dont ARDIE) Espaces de Vie Sociale (NRDJ, Merveille des Plaines, Maisons de Quartier) Centres de Formation (dont formations aux Professions Agricoles)
Coût prévisionnel	17 215 000 euros (sur un estimatif prévisionnel de 200 emplois à horizon 5 ans, avec montée en charge progressive de l'EBE)

Accusé de réception en préfecture
974-219740066-20230527-DCM02-270523-DE
Date de téléprocédure : 02/06/2023
Date de réception Préfecture : 02/06/2023

Subventions possibles	Etat / Département
Autres financements	Produits d'exploitation des parcelles agricoles valorisées (augmentation progressive et substitution à terme aux subventions perçues)
Montant subventions (le cas échéant)	18 000 € par an et par emploi (150 bénéficiaires prévisionnels)

Planning prévisionnel	<p><i>Phase déjà écoulée :</i> <i>Janvier 2022 – Février 2023 : Réflexion sur le type d'activités à proposer</i> <i>Avril 2023 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre du Conseil Départemental pour présentation du projet global - Définition d'une méthodologie de projet (ensemble de l'équipe-projet : principales étapes – calendrier des rencontres – répartition des tâches) - Prise de contact avec l'association TZCLD pour la présentation du projet global et la pré-validation de l'orientation générale de notre action - Préparation d'un courrier à adresser à la SAFER pour informer de la démarche et demander la mise en pause de la procédure « Terres Incultes » - Dernier recensement du nombre de chômeurs de longue durée et évaluation du nombre de personnes intéressées (Pole Emploi) <p><u>A venir (2023) :</u> Mai 2023 : formalisation du projet de demande de participation à l'expérimentation, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial et délibération de principe pour l'engagement dans la démarche Juin 2023 : Organisation d'un Forum de l'emploi, en lien avec les partenaires économiques, associatifs et de l'insertion pour présenter le projet TZCLD aux demandeurs d'emplois Juin 2023 : Création d'une association de demandeurs d'emplois de longue durée « Plaine Emploi » Juin 2023 : Constitution de la commission locale pour l'emploi pour présentation et validation du projet global, après ajustements Juillet – Septembre 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau avec les acteurs de l'insertion et le CCAS / Identification des emplois complémentaires créés par l'EBE - Détermination des objectifs visés mensuels, annuels et sur la durée de l'expérimentation Septembre - Octobre : Dépôt du dossier de demande de participation à l'expérimentation « TZCLD »</p> <p><u>A venir (2024 si projet retenu) :</u> Janvier – Février 2024 : création officielle de l'entreprise à but d'emplois et signature des différents</p>
------------------------------	--

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM02-270523-DE
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023

	<p>accords de partenariat et de financement avec les institutions</p> <p>Mars 2024 : Mise en place des commissions de recrutements avec le PE, le CCAS et l'association porteuse du dispositif.</p> <p>Avril 2024 : Signature des premières conventions de mise à disposition de foncier agricole avec les propriétaires et démarrage d'exploitation</p> <p>Mai 2024 : Lancement travaux unité de transformation</p> <p>Juin 2024 – Décembre 2024 : premières récoltes et valorisation des produits</p>
Points de vigilance / Aspects à intégrer	<p>Personnel (ETP à identifier)</p> <p>Services de la Mairie à mobiliser (transversalité)</p> <p>Forme juridique de l'EBE et modalités de fonctionnement (notamment prospective financière et besoin en fonds de roulement)</p> <p>Non-concurrence du secteur marchand par l'EBE</p> <p>Concertation élargie avec les partenaires institutionnels (notamment Département et CIREST) et les partenaires associatifs</p> <p>Exhaustivité de la réponse en matière de traitement du chômage de longue durée (arriver à 0 chômeur en prenant en compte l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre, au-delà de l'EBE)</p> <p>Relations avec les associations déjà existantes</p>

Evaluation

Indicateurs quantitatifs	<p>Nombre de contrats signés sur le nombre de personnes en chômage longue durée.</p> <p>Production agricole brute</p> <p>Production agricole transformée</p> <p>Nombre de conventions de mise à disposition de foncier signées</p> <p>Chiffres d'affaires de l'entreprise à but d'emploi</p> <p>Evolution du montant des subventions perçues par l'EBE</p>
Indicateurs qualitatifs	<p>Baisse de la précarité sur la commune</p> <p>Amélioration du niveau de formation et de l'employabilité des bénéficiaires</p> <p>Augmentation du pouvoir d'achat des personnes les plus précaires</p> <p>Impacts directs et indirects en matière de développement économique et d'attractivité du territoire</p>